Communiqué de presse – 12 janvier 2022

Signature d'une convention d'objectifs et de moyens entre INRAE et l'Université d'Angers

Face aux enjeux environnementaux, une collaboration historique renforcée

Le 12 janvier 2022, Philippe Mauguin, Président Directeur général d'INRAE, et Christian Roblédo, Président de l'Université d'Angers ont signé leur première convention d'objectifs et de moyens pour une durée de 5 ans. Dans le cadre de son projet INRAE 2030, l'institut met au cœur de sa stratégie le lien de plus en plus structurant entre la recherche et la formation par un engagement renforcé dans les sites universitaires en France. L'Université d'Angers est le second partenaire universitaire à signer une telle convention avec INRAE. Inscrite dans le cadre de la dynamique angevine du campus du végétal, cette convention marque la volonté partagée des deux établissements de renforcer et élargir leurs collaborations en matière de recherche, formation, innovation et ouverture européenne et internationale sur la thématique du « Végétal spécialisé ». Elle pose le cadre d'un ensemble d'actions portées et menées en commun dans une ambition d'excellence et d'attractivité nationales et internationales.

Collaborant depuis plus de 20 ans notamment à travers la SFR Quasav (structure fédérative Qualité et santé du végétal) et les projets portés conjointement avec les autres acteurs historiques de l'enseignement supérieur et la recherche du territoire angevin, INRAE et l'Université d'Angers appuient leur partenariat sur l'unité mixte de recherche « Institut de recherche en Horticulture et semences »[1] (IRHS), fer de lance de la dynamique de recherche ligérienne en horticulture et semences.

INRAE et l'Université d'Angers souhaitent ainsi collaborer à des projets scientifiques sur le thème de l'immunité végétale et le pilotage du microbiote des plantes. Réunis par des objectifs partagés, les deux organismes veulent renforcer leur collaboration au service du développement de solutions pour faire face aux changements environnementaux et garantir une qualité et une production durable des cultures dans un contexte de réduction nécessaire des intrants (phytosanitaires, engrais, eau).

La convention fixe les objectifs à atteindre et les moyens à mettre en œuvre notamment en termes de mise en place d'enseignements au niveau master-doctorat du type Graduate School, de co-financement de thèses, de recrutements coordonnés et d'accueil de chercheurs, de mobilité internationale de doctorants, de renforcement de partenariats avec les acteurs socio-économiques et d'équipement des infrastructures de recherche.

« *La convention signée avec l'Université d'Angers s'inscrit dans notre objectif de mettre au cœur de notre stratégie scientifique le lien de plus en plus structurant entre la recherche et la formation. Notre engagement commun contribuera à renforcer la*

[1] UMR 1345 IRHS INRAE / Institut Agro| Agrocampus-Ouest / Université d'Angers

recherche et la formation en santé des plantes et des cultures pour répondre aux enjeux mondiaux de transition agroécologique et alimentaire » Philippe Mauguin, Président Directeur général d'INRAE.

« *Premier pôle de formations en France dédiée au végétal et 1er pôle de recherche national sur le végétal spécialisé, cette convention va permettre non seulement de consolider un partenariat de longue date, mais aussi de donner un nouvel élan. Cette conjugaison heureuse d'un partenariat exemplaire a déjà permis l'émergence puis le développement du Campus du végétal dont le symbole est la Maison de la recherche en végétal. Je souhaite que cette nouvelle page de notre histoire commune nous permette de voir encore plus grand !* » Christian Roblédo, Président de l'Université d'Angers.

Contacts presse

Service presse INRAE 01 42 75 91 86 - presse@inrae.fr Centre INRAE Pays de la Loire – Sabrina Grenier 07 62 55 25 80 – sabrina.grenier@inrae.fr	Delphine Boisdron Directrice de la communication de l'Université d'Angers Port. 06 14 22 11 31 Email : communication@univ-angers.fr

---

A propos de INRAE

INRAE, l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, est un acteur majeur de la recherche et de l'innovation créé le 1er janvier 2020. Institut de recherche finalisé issu de la fusion entre l'Inra et Irstea, INRAE rassemble une communauté de 12 000 personnes, avec 273 unités de recherche, de service et expérimentales, implantées dans 18 centres sur toute la France. L'institut se positionne parmi les tout premiers organismes de recherche au monde en sciences agricoles et alimentaires, en sciences du végétal et de l'animal, et se classe 11ème mondial en écologie-environnement.
Il est le premier organisme de recherche mondial spécialisé sur l'ensemble « agriculture-alimentation-environnement ». INRAE a pour ambition d'être un acteur clé des transitions nécessaires pour répondre aux grands enjeux mondiaux. Face à l'augmentation de la population, au changement climatique, à la raréfaction des ressources et au déclin de la biodiversité, l'institut construit des solutions pour des agricultures multi-performantes, une alimentation de qualité et une gestion durable des ressources et des écosystèmes.

En savoir plus : https://www.inrae.fr/

A propos de l'université d'Angers

Au coeur d'une région reconnue pour sa qualité de vie, l'Université d'Angers (UA), 3ème employeur du territoire, offre un environnement propice à l'épanouissement de ses personnels et étudiants. L'UA est une université pluridisciplinaire avec un secteur santé, accueillant plus 25 000 étudiants répartis sur 3 campus angevins (Belle-Beille, Saint-Serge et Santé) et 3 campus délocalisés (à Cholet, Saumur et aux Sables d'Olonne). Elle comprend 8 composantes (5 facultés, 1 IUT, 1 IAE et 1 école d'ingénieurs interne), 5 services communs et 26 unités et structures fédératives de recherche. Permettre à ses diplômés de s'épanouir et de trouver un emploi à l'issue de leurs études est une priorité. L'UA ambitionne d'offrir à chacun un accompagnement personnalisé et peut s'enorgueillir du meilleur taux de réussite en licence en France et d'un taux d'insertion de l'ordre de 90%. À l'image de sa pluridisciplinarité, sa recherche est dense. Rassemblées en 5 pôles - Végétal et environnement, Santé, Matériaux, Math-Stic, Lettres, Langues et sciences humaines et sociales - les 26 unités de recherche se partagent les différents champs de recherche étudiés. Leur regroupement au sein de Structures fédératives de recherche constitue un élément clé pour stimuler l'interdisciplinarité là où elle peut être source de plus-value, et mettre en valeur des thématiques fortes représentant des domaines d'excellence, des thématiques émergentes prometteuses ou bien encore des niches.

En savoir plus : https://www.univ-angers.fr/